

**PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DU MESSAGE DE SON EXCELLENCE  
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR L'ÉTAT DE LA NATION DEVANT LE PARLEMENT  
RÉUNI EN CONGRÈS, À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA RÉPUBLIQUE.-**

**Date :** Mardi 28 novembre 2023  
**Heure :** 10 H 00  
**Lieu :** Palais des congrès (salle des congrès)  
**Tenues :** - de ville (costume sombre) pour les invités civils ;  
- de travail (T3) pour les invités de la force publique.

**PRENNENT PART À CETTE CÉRÉMONIE :**

- Le Président du Sénat ;
- Le Président de l'Assemblée Nationale ;
- Le Premier Ministre, chef du Gouvernement ;
- Les membres du Gouvernement ;
- Le Ministre d'État, Directeur du cabinet du Président de la République ;
- Les membres du corps diplomatique ;
- Les Présidents des Institutions constitutionnelles ;
- Le Chef de l'opposition politique ;
- Les membres du cabinet du Président de la République ;
- Les membres des bureaux des deux chambres du Parlement ;
- Les membres des bureaux des Institutions constitutionnelles ;
- Les membres du cabinet du Premier Ministre, chef du Gouvernement ;
- Le Chef d'État-major Général des Forces Armées Congolaises ;
- Le Commandant de la Gendarmerie Nationale ;
- Le Commandant des Forces de Police ;
- Les Secrétaires permanents des Conseils consultatifs nationaux ;
- Le Préfet du département de Brazzaville ;
- Le Président du Conseil départemental et municipal, Député Maire de la ville de Brazzaville ;
- Les Parlementaires ;
- Les membres du commandement des composantes de la force publique ;
- Les Secrétaires Généraux des deux chambres du Parlement ;
- Le Secrétaire Général du Ministère des Affaires étrangères, de la francophonie et des congolais de l'étranger ;
- Le Délégué Général à la recherche scientifique et technologique ;
- Le Président de l'Université Marien NGOUABI ;
- Le Président de l'Université Denis SASSOU-N'GUESSO ;
- Les Inspecteurs Généraux des administrations publiques ;
- Les Directeurs Généraux des administrations publiques ;
- Les Directeurs des cabinets des Présidents des deux chambres du Parlement ;
- Le Secrétaire Général du département de Brazzaville ;
- Le Commandant de la zone militaire de défense n°9 ;
- Le Commandant de région de Gendarmerie de Brazzaville ;

- Le Commandant territorial des forces de Police de Brazzaville ;
- L'Administrateur délégué de la centrale d'intelligence et de la documentation de Brazzaville ;
- Le Major de garnison de la place de Brazzaville ;
- Les membres du bureau du Conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville ;
- Le Secrétaire général de la commune de Brazzaville ;
- Les Administrateurs Maires des neuf arrondissements de Brazzaville ;
- Les Présidents et Secrétaire généraux des partis politiques ;
- Les Présidents et Secrétaire généraux des syndicats patronaux et professionnels ;
- Les Représentants des chambres de commerce du Congo (Brazzaville, Pointe Noire, Ouesso et Dolisie) ;
- Les Directeurs des cabinets des membres des bureaux des deux chambres du Parlement ;
- Les Directeurs des cabinets des Présidents des commissions permanentes des deux chambres du Parlement ;
- Les membres des cabinets des deux chambres du Parlement ;
- Les Directeurs centraux des deux chambres du Parlement ;
- Les Directeurs Généraux des sociétés et entreprises privées basées à Brazzaville ;
- Les membres du bureau de l'association des anciens Ministres ;
- Les Représentants des confessions religieuses ;
- Les cadres et agents du Parlement.

#### **DISPOSITIONS PRATIQUES À PRENDRE.**

**08 H 00** : Jalonnement, parking, musique, troupes d'honneur, haie d'honneur, drapeau, mise en place terminée.

**08 H 30** : Fin des dispositions protocolaires :

- à la résidence du Président de la République, Chef de l'État ;
- aux cabinets des Présidents des deux chambres du Parlement ;
- au Palais des congrès.

#### **SITES DE REGROUPEMENT DES CORPS CONSTITUÉS NATIONAUX ET DIPLOMATIQUE ET HORAIRES DE DÉPART.**

##### **PRIMATURE.**

**Groupe 1** : les membres du cabinet du Premier Ministre, chef du Gouvernement.

**08 H 00** : Heure d'arrivée au site.

**08 H 30** : Heure de départ.

**Groupe 2** : les membres du Gouvernement.

**08 H 30** : Heure d'arrivée au site.

**09 H 00** : Heure de départ.

##### **PALAIS DU PEUPLE.**

**Groupe 1** : les membres du cabinet du Président de la République.

**08 H 00** : Heure d'arrivée au site.

**08 H 30** : Heure de départ.

**Groupe 2** : - le Chef de l'opposition politique ;

- les Présidents des Institutions constitutionnelles.

**08 H 30** : Heure d'arrivée au site.

**08 H 45** : Heure de départ.

- le Ministre d'État, Directeur du cabinet du Président de la République.

**08 H 45** : Heure d'arrivée au site.

**09 H 00** : Heure de départ.

#### **MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA FRANCOPHONIE ET DES CONGOLAIS DE L'ÉTRANGER.**

- les membres du corps diplomatique ;
- le Secrétaire Général du Ministère des Affaires étrangères, de la francophonie et des congolais de l'étranger.

**08 H 30** : Heure d'arrivée au site.

**09 H 00** : Heure de départ.

##### **SIÈGE DU PARLEMENT.**

**Groupe 1** : les Parlementaires.

**08 H 00** : Heure d'arrivée au site.

**08 H 15** : Heure de départ.

**Groupe 2 :** - les membres des bureaux des deux chambres du Parlement ;  
- les membres des bureaux des Institutions constitutionnelles.

**08 H 00 :** Heure d'arrivée au site.

**08 H 30 :** Heure de départ.

#### **ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES FORCES ARMÉES CONGOLAISES.**

- le Chef d'État-major Général des forces armées congolaises ;
- le Commandant de la Gendarmerie nationale ;
- le Commandant des forces de Police ;
- les membres du commandement des composantes de la force publique.

**08 H 00 :** Heure d'arrivée au site.

**08 H 30 :** Heure de départ.

#### **SITE DE LA PRÉFECTURE.**

- les Secrétaires permanents des Conseils consultatifs nationaux ;
- le Préfet du département de Brazzaville ;
- le Président du conseil départemental et municipal, Député Maire de la ville de Brazzaville ;
- le Délégué Général à la recherche scientifique et technologique ;
- les Présidents des Universités Marien NGOUABI et Denis SASSOU N'GUESSO ;
- le Secrétaire Général du département de Brazzaville ;
- les membres du bureau du Conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville ;
- le Secrétaire Général de la commune de Brazzaville ;
- les Administrateurs maires des neuf arrondissements de Brazzaville.

**08 H 00 :** Heure d'arrivée au site.

**08 H 30 :** Heure de départ.

*N.B. : Pour les Inspecteurs Généraux et les Directeurs Généraux des administrations publiques, les regroupements se feront dans les ministères de tutelle avec les moyens organiques.*

**08 H 00 :** Heure d'arrivée dans des ministères de tutelle.

**08 H 30 :** Heure de départ.

#### **HEURES LIMITES D'ARRIVÉE AU PALAIS DES CONGRÈS.**

**08H30-08H40 :** Arrivée :

- des cadres et agents du Parlement ;
- des représentants des confessions religieuses ;
- des membres du bureau de l'association des anciens Ministres ;
- des Directeurs centraux des deux chambres du Parlement ;
- des membres des cabinets des Présidents des deux chambres du Parlement ;
- des membres des cabinets des Présidents des commissions permanentes des deux chambres du Parlement ;
- des Directeurs des cabinets des membres des bureaux des deux chambres du Parlement ;
- des représentants des chambres de commerce du Congo ;
- des Présidents et secrétaires généraux des syndicats patronaux et professionnels ;
- des Présidents et secrétaires généraux des partis politiques.

**08H45-09H00 :** Arrivée des corps constitués regroupés :

- dans des différents sites ministériels ;
- au site de la Préfecture ;
- à l'État-major Général des FAC ;
- au siège du Parlement (Groupe 1).

**09H00-09H10 :** Arrivée des corps constitués regroupés :

- à la Primature (Groupe 1) ;
- au siège du parlement (Groupe 2) ;
- au Palais du Peuple (Groupe 1).

**09 H 15 :** Arrivée :

- du Chef de file de l'opposition politique ;
- des Présidents des Institutions constitutionnelles.

09 H 20 : Arrivée des membres du corps diplomatique.

09 H 30 : Arrivée :

- du Ministre d'État, Directeur du cabinet du Président de la République ;
- des membres du Gouvernement.

09 H 35 : Arrivée du Premier Ministre, chef du Gouvernement.

- Accueil et installation dans la salle d'attente du Palais des Congrès.

09 H 40 : Arrivée du Président du Sénat.

- Accueil et installation dans la salle d'attente du Palais des Congrès.

09 H 45 : Arrivée du Président de l'Assemblée Nationale, Président du congrès.

- Accueil et installation dans la salle d'attente du Palais des Congrès.

09 H 55 : Arrivée, sous escorte, de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État.

10 H 00 : Début de la cérémonie.

Fait à Brazzaville, le 24 novembre 2023

L'Ambassadeur,  
Directeur National du Protocole,



  
Landry Simplicie Euloge OLLITA